



L a u s a n n e

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

notre réf. C.12/11 - SE - lb

Lausanne, le 19 janvier 2017

**Projet « Amélioration de l'évacuation des eaux du bassin versant Vignes d'Argent » –
Ouverture d'un compte d'attente**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le projet « Amélioration de l'évacuation des eaux du bassin versant Vignes d'Argent » vise à adapter la capacité du puits de chute des Vignes d'Argent car cet ouvrage est sous-dimensionné pour l'évacuation de pluies d'une certaine intensité. Il est planifié dans le dernier plan des investissements parmi les objets à voter avec, pour année de sortie, 2016, et des dépenses planifiées de CHF 200'000.- en 2017 et CHF 300'000.- en 2018.

L'étude de l'amélioration de l'ouvrage en vue de supprimer les refoulements périodiques d'importants volumes d'eaux mélangées et polluées sur le domaine public, en raison de l'accroissement de l'intensité des événements pluvieux, est impérative. Les études préliminaires et d'avant-projet permettront d'évaluer et de choisir une variante de projet puis de chiffrer les coûts en vue de la rédaction du préavis destiné à votre Conseil.

Conformément à l'article 106 du règlement du Conseil communal de Lausanne du 12 novembre 1985, la décision de la Municipalité d'ouvrir un compte d'attente a été soumise à la Commission des finances qui s'est prononcée favorablement lors de sa séance du 31 octobre 2016.

Nous vous remercions de la suite que vous voudrez bien donner à la présente et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Grégoire Junod

Le secrétaire :
Simon Affolter



Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch

